

étant ouvriers ou employés, et 51 % issus d'entreprises de moins de 11 salariés. OPCO Mobilités a par ailleurs abondé le plan de développement des compétences pour un montant de 5 millions d'euros. Les formations financées ont eu une durée moyenne de 19 heures et un coût moyen de 488 euros.

Des partenariats et des solutions au service des entreprises et des compétences

En 2025, OPCO Mobilités a élargi les projets transversaux afin d'amplifier son action en faveur de l'emploi, des compétences et de l'attractivité des métiers. A titre d'exemples : la convention signée avec le Conseil régional de Guadeloupe, le renouvellement pour trois ans du partenariat avec l'Éducation nationale, la convention avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme contre l'illectronisme, ou encore le déploiement actif de la convention Agefiph (488 entreprises sensibilisées, 54 actions régionales). Ces partenariats nationaux et régionaux placent OPCO Mobilités au cœur d'un écosystème mobilisé au service des branches, des entreprises de la mobilité et de leurs salariés.

En parallèle, de nouvelles offres de services ont été déployées. En 2025, plusieurs outils ont ainsi vu le jour ou ont évolué pour accompagner les entreprises dans leurs démarches RH (M-RH & Recrutement et M-Intégration), les sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique (M-Transition Énergétique) et de la sécurité routière (M-Distracteurs). OPCO Mobilités a également mobilisé le FSE+, Fonds social européen+, permettant de financer les dossiers de 7 427 stagiaires pour 11,2 millions d'euros, dont 5,6 millions d'euros apportés par le FSE+.

Sur le terrain, au cœur des territoires

Les équipes d'OPCO Mobilités sont présentes dans toutes les régions de France hexagonale et dans les DOM. Avec 27 124 visites d'entreprises et 98 115 appels traités, OPCO Mobilités a maintenu une relation de proximité avec les entreprises, au plus près des réalités territoriales.

Cette implantation constitue l'un des fondements de l'OPCO : elle permet d'entretenir un lien direct avec les entreprises et les branches, d'ancrer son action dans les territoires et de nourrir une connaissance fine des métiers, afin d'apporter des réponses adaptées. Plusieurs initiatives régionales ont ainsi été menées en 2025.

Une gouvernance paritaire au service des branches

La gouvernance d'OPCO Mobilités repose sur un modèle paritaire structuré autour des 13 Conseils des métiers, instances représentatives de chaque branche et socle des orientations stratégiques. Ces Conseils travaillent en articulation avec les quatre Commissions permanentes et les quatre Conseils d'orientation paritaires des départements et régions d'outre-mer (DOM), afin de garantir une prise en compte fine des réalités métiers et des spécificités territoriales. L'année 2025 clôt la mandature engagée en 2022 : elle a ainsi été à la fois un temps de bilan et de projection vers les priorités stratégiques à venir.

« Il n'est pas exagéré de dire que l'année 2025 aura représenté un contexte sensible, voire incertain, pour l'avenir de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Pour autant, OPCO Mobilités a plus que jamais relevé les défis rencontrés et réaffirmé ses engagements en consolidant ses fondamentaux. Rendre la formation toujours plus accessible aux salariés et futurs salariés de nos entreprises restera une priorité essentielle pour l'OPCO. » commentent Denis Schirm, Président, et Francis Bartholomé, Vice-président d'OPCO Mobilités

**Découvrez dès maintenant le rapport d'activité numérique : [via ce lien](#).
Téléchargez le rapport d'activité au format PDF : [via ce lien](#).**

À propos d'OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers – avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises. S'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques. OPCO Mobilités agit auprès de 176 214 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,7 million de salariés et près de 74 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France hexagonale, en Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises, notamment les TPE-PME.